

ACCES

INET - Institut National des Etudes Territoriales

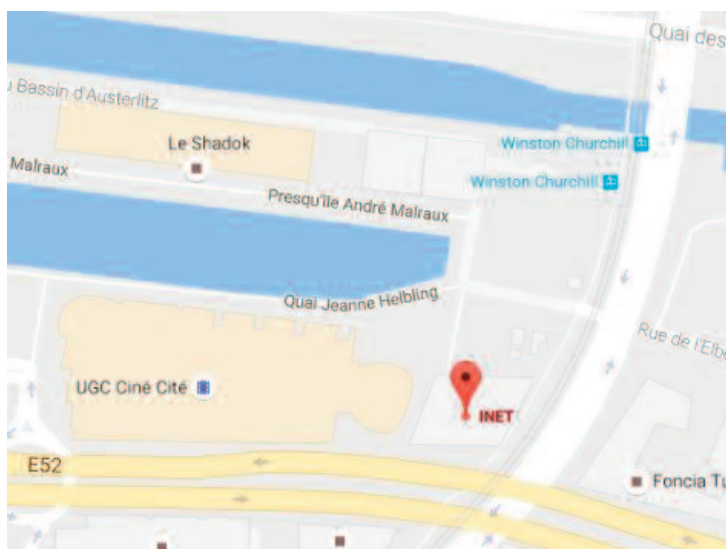
1 rue Edmond Michelet
67 000 Strasbourg

En train et tram

Depuis la Gare Centrale prendre le Tram C (sur le parvis de la Gare) direction *Neuhof Rodolphe Reuss*, jusqu'à l'arrêt "Winston Churchill". L'INET est à 2 minutes à pied de l'arrêt de tram. (cf.plan ci-dessous)

En voiture

Coordonnées GPS 48.572695, 7.766029



RESTAURATION

Possibilité de déjeuner sur place à l'Institut National des Etudes Territoriales. La participation aux frais de restauration est de 15 euros **à régler lors de votre inscription** (par chèque à l'ordre de l'ORIV).

CONTACT

Migrations Santé Alsace (Madame Hatice Küp)
24, rue du 22 Novembre – 67 000 Strasbourg – 03 88 22 60 22
colloque@migrationsssante.org - www.migrationsssante.org



COLLOQUE

DISCRIMINATIONS DANS LE CHAMP DE LA SANTE : COMPRENDRE, PREVENIR, AGIR POUR PLUS D'EGALITE

Vendredi 20 janvier 2017
8h45 - 17h30

INET - Institut National des Etudes Territoriales
1 rue Edmond Michelet
67 000 Strasbourg

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Vendredi 6 janvier 2017

L'organisation du colloque est pilotée par Migrations Santé Alsace et l'ORIV et s'appuie sur un groupe de travail composé de la Ville de Strasbourg, du Conseil Départemental 67, des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, de l'Hôpital et de l'IFSI d'Haguenu, de l'ESTES, de Médecins du Monde, du SSIAD Vivre chez moi, et de la Maison de santé du Neuhof. La démarche et le colloque bénéficient du soutien financier du CGET et de la DRDJSCS Grand Est.

CONTEXTE

« La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ». Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, 1946

Le droit à la santé est un droit fondamental et universel reconnu à tout être humain pour lui garantir sa dignité. Il bénéficie d'un statut singulier puisque toute personne doit avoir la possibilité de se soigner, en principe, sans restrictions. Le champ de la santé s'appuie donc sur une éthique et une déontologie forte. Parler de discriminations peut susciter parmi les professionnels-les de santé, au mieux, idées reçues et malentendus, au pire, malaises et tabous.

Pour autant, les travaux menés par Migrations Santé Alsace et l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, au contact des professionnels-les et acteurs et actrices de terrain, sont entrés en écho avec des constats posés par différentes recherches : refus de soins, retard aux soins, abaissement de la qualité de la prise en charge, rupture dans le parcours de soins, représentations stéréotypées et culturalistes,...

Des interrogations récurrentes émergent :

- Pourquoi et comment les représentations influent sur la relation soignant-e / soigné-e et sur l'accompagnement des personnes ?
- Comment accueillir, accompagner et soigner les personnes en toute égalité à l'heure où contraintes structurelles et enjeux économiques sont prégnants ?
- Comment les professionnels-les du champ sanitaire et social peuvent identifier, prévenir et réagir face à des situations de discriminations ?

OBJECTIFS

Ce colloque vise à :

- apporter des connaissances et une prise de recul à partir d'interventions de chercheurs-es et praticiens-nes,
- situer les différents enjeux relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations dans le champ de la santé,
- mettre en débat les pistes d'actions identifiées dans les travaux menés par Migrations Santé Alsace et l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville.

PUBLIC VISE

La journée s'adresse à tous-tes professionnels-les et responsables institutionnels-les de la santé, du social et du médico-social, et plus particulièrement celles et ceux travaillant en Alsace.

PROGRAMME

MATIN (accueil à partir de 8h45)

- 9h15 - 9h30 **Ouverture**
Alexandre Feltz, Adjoint au Maire de Strasbourg, Santé publique et environnementale
- 9h30 - 9h45 **Introduction**
Murielle RONDEAU LUTZ, Présidente de Migrations Santé Alsace
Sylvie JAECKLE, Présidente de l'ORIV
- 9h45 - 10h30 **Démarche et enseignements issus du groupe de travail « Pratiques professionnelles et discriminations liées à l'origine : quelles réalités ? »**
Emilie JUNG, Directrice adjointe, Migrations Santé Alsace
Gaëlle DONNARD, Directrice de projets, ORIV
Nathalie THOMAS, Cadre de santé, Conseil départemental 67
- 10h30 -11h20 **L'égalité de traitement dans le soin au prisme des discriminations. Un idéal démocratique en tension entre logiques professionnelles et action publique ?**
François Xavier SCHWEYER, Professeur de sociologie de la santé à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique
- 11h20 - 11h40 **Pause**
- 11h40 - 12h30 **Stéréotypes et étiquetage dans la relation soignant-e / soigné-e... De leur construction aux risques de discriminations**
Catherine LE GRAND-SEBILLE, Socio-anthropologue de la santé, Faculté de Médecine Lille 2
- 12h30 -14h00 **Déjeuner sur place**

APRES-MIDI

- 14h00 - 16h00 **5 ateliers au choix** (à préciser sur le bulletin d'inscription)
- Atelier 1 : Former les professionnels-les à la prévention et la lutte contre les discriminations.** Pourquoi et comment former les professionnels-les à la prévention et à la lutte contre les discriminations ?
- Atelier 2 : Améliorer la coordination des professionnels-les au sein du parcours de soins.** Dans quelle mesure la coordination du parcours de soins participe à la prévention et à la lutte contre les discriminations ?
- Atelier 3 : Prendre en compte la parole et les expériences des usagers et usagères.** Comment les associations d'usagers se saisissent de la question des discriminations et la mettent en lumière dans le débat public ?
- Atelier 4 : Connaître et identifier les discriminations vécues par les personnes étrangères dans le champ de la santé pour mieux les accompagner.** À quelles difficultés spécifiques sont confrontées les personnes étrangères dans le cadre de l'accès aux droits et aux soins ?
- Atelier 5 : Lutter contre Les discriminations au quotidien, un atelier à partir de situations.** En tant que professionnel-le, comment identifier et lutter contre les discriminations au quotidien ?
- 16h00 - 16h15 **Pause**
- 16h15 - 17h00 **Recours et procédures judiciaires en cas de discrimination**
Nohra Boukara, Avocat, Secrétaire générale du Syndicat des Avocats de France
- 17h00 - 17h30 **Mise en perspective et clôture**
François-Xavier SCHWEYER, Professeur de sociologie de la santé à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique
Murielle MAFFESSOLI, Directrice de l'ORIV